



Association Bien Vivre Toulouse Centre

Flash info – Flash Info – Flash Info – Flash Info

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Après notre réunion du 12 Novembre dernier avec M. MOUDENC accompagné de 8 adjoints, nous avons poursuivi nos échanges avec chacun des élus concernés par notre dernier sondage.

Nous proposons aujourd'hui le résumé des sujets évoqués le 27 Mars dernier avec **J.M. LATTES**, 1^{er} Adjoint au Maire en charge des Déplacements et de la Réglementation, accompagné de **A. VAYSSE** Directeur Général des Services Tisséo et de **G. CHABAUD** Chef du service Expertise Circulation Déplacements de Toulouse Métropole.

Circulation des véhicules

Parce nous sommes aujourd'hui la région la plus dynamique de France avec 7.000 emplois créés par an, dont les multiples conséquences devraient imposer des actions d'anticipation, **JM LATTES** disait l'an passé en s'appuyant notamment sur les 1000 véhicules immatriculés chaque mois en préfecture : « **il n'y a plus assez d'espace pour accueillir les voitures des 12.000 nouveaux toulousains annuels** ».

Et effectivement tous les toulousains connaissent aujourd'hui les grandes difficultés de circulation constatées dans le grand Toulouse :

- . des embouteillages permanents qui dégradent la qualité de l'air et dont l'action de la Mairie pour lutter contre la pollution est notée 2 sur 5.
- . des ralentissements permanents et des bouchons quotidiens sur les grands axes du centre-ville (boulevards + quais + pont St Michel + av de Muret + av de Grande Bretagne + rue de Metz + bd du Conseil Régional,...) liés au faible espace restant aux véhicules par rapport à celui réservé aux bus et au tramway,
- . des feux tricolores qui ne semblent pas correctement synchronisés et qui provoquent des ralentissements et des embouteillages,
- . « **la rocade saturée 8 heures par jour** » selon la Préfecture, qui favorise les bouchons sur les autres voies.

En réponse aux propositions d'améliorations suggérées par **BVTC**, **JM LATTES** confirme la position de la Mairie :

. **suppression de voies de bus** : le principe de réserver une voie prioritaire aux bus est maintenu dans le cadre du développement de la politique générale de transports en commun,

. **chantiers simultanés** : afin de gêner le moins possible la planification des nombreux chantiers opérés en même temps dans la ville sera améliorée au mieux des contraintes et des possibilités,

. **pollution des bus** : l'achat des bus diesel (amortis sur 15 ans) a été arrêté en 2014 et leur remplacement se fait depuis systématiquement en GPL,

. **feux tricolores** : les feux de circulation sont réglés par synchronisation/temporisation avec un système reconnu comme l'un des meilleurs d'Europe, capable de fluidifier au mieux le trafic en gérant l'ensemble des feux selon des multicritères en ralentissant ou en accélérant le flux selon les nécessités. Ce système est commandé depuis une salle spécifique « Campus Trafic » que BVTC ira visiter prochainement.

. **élargissement de la rocade** : la dernière portion de la rocade à 2 voies est actuellement en cours d'élargissement à 3x3 voies,

. **le G5** : les autorités Préfecture + Région + Département + Métropole + Tisséo regroupées en G5 conduisent actuellement une étude globale pour améliorer la circulation de la métropole en envisageant notamment le raccordement des autoroutes coté EST afin de réserver la rocade aux seuls utilisateurs locaux et l'agrandissement coté OUEST des axes pénétrants avec création d'un nouveau pont,

. **grands projets** : Toulouse Métropole regroupant 37 communes engage des actions fortes pour réduire les embouteillages en projetant la 3^{ème} ligne de Métro et en adoptant un Plan Routes qui recense actuellement 305 projets autour de Toulouse.

Un autre usage de l'axe traversant Dupuy / St Cyprien ?

BVTC propose des améliorations possibles de cet axe central qui présente un énorme potentiel pour valoriser le Toulouse de demain dans les domaines environnement, touristique et déplacements propres :

. supprimer une voie de circulation dédiée aux véhicules ou aux bus et la remplacer par une voie dédiée aux vélos,

. limiter la vitesse à 30km/h et installer des moyens dissuasifs pour réduire la vitesse,

. réaménager les places Esquirol et Pont Neuf, les abords de l'hôtel d'Assezat et du musée des Augustins et supprimer la gare du cours Dillon (arguments pour le dossier UNESCO).

JM LATTES reconnaît la nécessité de revoir l'usage de cet axe important et confirme l'étude menée actuellement sur ce sujet par l'architecte urbaniste J. BUSQUETS.

Transports publics : bus - métro – tramway

BVTC reconnaît des points positifs liés aux transports publics : le mobibus - les navettes électriques du centre-ville - le noctabus - le doublement des rames de la ligne A - le Téléphérique Urbain Sud (si la fiabilité est démontrée) - la prolongation du Tramway jusqu'au futur Parc des Expositions-, et **JM LATTES** apporte les précisions suivantes aux questions évoquées :

. **bus Linéo** : en augmentation de 20%, ces bus permettent d'augmenter la fréquentation du nombre d'usagers et justifient une politique de développement des transports publics,

. **vitesse excessive** : pour limiter les excès de vitesse des bus qui roulent parfois trop vite (Boulevards, rues de Metz, Languedoc) ; Tisséo contrôle les enregistreurs de vitesses et organise des formations destinées à renforcer une conduite sécuritaire et économe en carburant. De plus quelques radars pédagogiques seront mis à disposition des Maires de quartier.

. **suppression des gares et de voies** : dès la mise en service de la 3^{ème} ligne de Métro prévue en 2025, les lignes de bus existantes seront alors réorganisées et les gares du cours Dillon, Jeanne d'Arc et Routière seront supprimées et délocalisées. De même le Service Aménagement Urbain travaille à supprimer des voies de circulation de bus,

. **navette Aéroport** : une nouvelle navette électrique exclusivement dédiée et adaptée aux voyageurs sera mise en service dès Octobre prochain,

. **3^{ème} ligne de Métro** : avec un Chiffre d'Affaires de 550 M€ et une dette de 1,4 Md€, **JM LATTES** confirme la capacité financière de Tisséo à financer la part lui revenant dans le projet par une augmentation des recettes et l'allongement sur 30 ans de la durée du remboursement des emprunts.

. **vitesse du Tramway** : il n'est pas possible d'augmenter la vitesse moyenne actuelle de 18 Km/h du Tramway à cause de son tracé comprenant trop de courbes ; et sa fréquentation connaît cependant une augmentation régulière.

Mobilité des piétons

Malgré la surface existante très réduite des trottoirs du centre de Toulouse ; la Mairie continue depuis 2014 d'encourager une politique de manifestations tous azimuts qui monopolisent les places Capitole, St Georges et d'autoriser des terrasses commerciales sur tous les trottoirs (près de **900 terrasses en 2018**).

La conséquence de cette politique fait que les piétons sont obligés de se mettre en danger en utilisant la chaussée parce que les trottoirs sont encombrés d'obstacles qui gênent la locomotion : terrasses, 2 roues en stationnement et autres manifestations (37 évènements en 2018 place du Capitole).

JM LATTES affirmait le 06/11/2018 « **les nouveaux modes de circulation grignotent l'espace dévolu aux piétons** ». Il reconnaît que les piétons « perdent du terrain » et confirme que ce sujet sensible provoque de nombreux débats entre les élus.

Et cette situation interpelle d'autant que la population augmente annuellement de **plus de 10.000 habitants** auxquels il faut ajouter les visiteurs et les 5.000.000 touristes qui passent chaque année par la ville.

Pour gagner de l'espace, **BVTC** suggère d'enlever partout où c'est possible les « garde fous » qui bordent les trottoirs comme cela a été fait en son temps sur le pont Neuf ou récemment rue de la Pomme.

Problématique des 2 roues

Les vélos, scooters, motos, skates, gyro-roues et autres trottinettes électriques ont un comportement dangereux et provoquent de nombreux accidents : non respect des feux tricolores, vitesse excessive, utilisation des trottoirs, voies piétonnes, couloirs de bus et rues étroites, stationnements anarchiques ; la rue Alsace est devenue une zone de non-droit !

En tolérant cette situation inacceptable, la Mairie oppose les usagers du domaine public entre eux et favorise aussi par contagion le comportement souvent dangereux de piétons.

En réponse à cette situation, **JM LATTES** qui fait le même constat indique que les incivilités relèvent de la Police Municipale et précise la mise en place de plusieurs mesures destinées à améliorer la gestion des 2 roues dans le centre-ville :

. les opérateurs de location des 2 roues sans point d'attache (scooters électriques et vélos) doivent accepter une nouvelle charte qui précise leurs obligations et le montant des redevances annuelles (30€/An pour les scooters et 10€ /An pour les vélos),

. un Plan Stationnement est en cours de réalisation avec installation de racks qui permettront le stationnement supplémentaire de 400 vélos dans l'hyper centre,

. un rappel d'utiliser les Parkings Indigo dotés de zones réservées aux 2 roues.

Qualité des infrastructures

Les chaussées sont partout très abîmées et continuent de se dégrader faute d'entretien : Péri, Grande Bretagne, St Michel, ...- la remise en état après les interventions des concessionnaires n'est pas suffisamment contrôlée par les Services Techniques - les trous identifiés sont rebouchés après de nombreux mois - idem pour ceux des trottoirs dangereux pour les piétons.

Des pavés posés récemment sur les chaussées ou trottoirs sont déjà cassés et remplacés par des rustines en bitume : rues du Taur, de la Pomme, Suau, place de la Daurade, quai Lombard, etc...

L'usage intempestif de ralentisseurs « agressifs » dans la ville cassent les amortisseurs. Pourquoi 3 ralentisseurs sur 100 mètres rue Croix Baragnon et aucun ralentisseur pourtant nécessaire rue des Paradoux ou rue des Lois ? Pourquoi 2 ralentisseurs « améliorés » rue de la Chaussée qui dessert le Conseil Régional et 1 ralentisseur supprimé av. de Grande Bretagne vers Purpan ?

JM LATTES, conscient de cette situation, assure travailler avec les Services Techniques pour améliorer cette situation.

Plan de circulation de la Place Belfort

Suite à la requalification de cette place, le nouveau système de circulation envisagé suscite une forte opposition des riverains et des usagers qui craignent la création d'une zone de non-droit avec une insécurité permanente (trafics et prostitution) et qui refusent de faire le tour de la ville pour quitter le centre. **JM LATTES** précise qu'une réunion de clarification du sujet est prévue avec les élus concernés le 16 avril prochain.

Stationnement des riverains :

JM LATTES confirme qu'un riverain a la possibilité de se garer dans le centre-ville pour charger/décharger **pendant une durée maximale de 20 minutes à condition de disposer du badge Riverain, d'utiliser les disques bleus et de mettre les warnings.**

Rues qualifiées zones de rencontres :

les piétons pourtant prioritaires dans les zones de rencontres ont un problème de sécurité dans ces rues à cause de l'absence de séparation visible entre chaussée et trottoir et de la vitesse excessive des véhicules notamment rue des Lois (ligne droite, pas de rappel zone 30km/h, aucun ralentisseur...).

De plus on constate dans ces zones un stationnement anarchique de véhicules jour et nuit (rues des Lois, Suau, Pargaminières, ...).

Excès de vitesse des véhicules

Ils sont constatés dans le centre-ville (rue de Metz, rue du Languedoc et sur les boulevards...). La police nationale n'a pas les moyens de faire des contrôles et la Police Municipale n'a pas le matériel adapté ; il semble donc que l'on puisse rouler en toute impunité en excès de vitesse à Toulouse !

Fermeture de rue

La fermeture de la rue du Languedoc a été autorisée par AM le 17/11/2018 de 17h00 à 24h00 par le Service Réglementation-Circulation pour permettre au Bar Quartier Latin de fêter son anniversaire. **BVTC** demande s'il est acceptable de fermer une rue passante pour un motif commercial privé.



En bref, les échanges avec **JM LATTES** sont constructifs et **BVTC** a bien noté son engagement à améliorer au mieux les situations posant problème en espérant des améliorations significatives sur tous les sujets sensibles se rapportant à la mobilité dans la Métropole.